



Croignon

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de CROIGNON (Gironde)

Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Croignon

Par arrêté du 11 septembre 2025, le Maire de Croignon a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique relative à la modification simplifiée n°2 du plan locale d'urbanisme (PLU) arrêté par délibération du 29 octobre 2024.

Conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, ont été désignés pour mener l'enquête susvisée :

- Monsieur Christophe PERRIN en qualité de Commissaire Enquêteur,
- Monsieur Hervé REDONDO en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du **mardi 7 octobre 2025 à 8h30 au jeudi 6 novembre 2025 à 16h30**.

Le dossier sera consultable format papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://www.croignon.fr/>

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Croignon (7 rue de la Mairie – 33750 CROIGNON) selon les dates et les horaires indiqués ci-dessous :

Le mardi 7 octobre 2025 de 13h30 à 16h30,

Le mercredi 22 octobre 2025 de 13h30 à 16h30,

Le jeudi 6 novembre 2025 de 13h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles pourront également être transmises par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse de la Mairie de Croignon (7 rue de la Mairie – 33750 CROIGNON) ou par mail à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : modification2-plu-croignon@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Croignon et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



Le Maire,
Frédéric COUSSO